MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Nevers

Autres communes :

R500

Appellation : Porte de Paris

Monument(s)

Appellation : Porte de Paris

Protection : classement

Arrêté : classement le 04/12/1930

Étendue de la protection : classement en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.